

ATTESTATION D'ESSAIS DE FONCTIONNEMENT INSTALLATION ÉLECTRIQUE DES SERVICES GÉNÉRAUX

Cette attestation n'exonère pas le maître d'ouvrage ou l'utilisateur de la maintenance et de l'entretien de l'installation

■ DESTINATAIRES DE CES FICHES

Ces fiches doivent être renseignées par l'entreprise en charge de la mise en œuvre de l'installation, elles sont destinées au Maître d'Ouvrage. Ces fiches informatives sont non exhaustives, elles ne se substituent pas à la réglementation en vigueur, ni au devoir de conseil de l'installateur.

■ OBJECTIF ET NATURE DES ESSAIS

Les essais et vérifications définis dans ce document (voir page suivante) ont pour but de contrôler le fonctionnement de l'installation électrique des services généraux de l'immeuble. Ils sont réalisés avant la réception et le contrôle de conformité de l'organisme chargé du Consuel.

Ces essais consistent à s'assurer que :

- la puissance prévue dans l'armoire est présente ;
- les schémas d'identification des circuits sont exacts ;
- l'arrêt d'urgence et des disjoncteurs différentiels fonctionnent correctement ;
- les chaufferies, les ascenseurs, les centrales de conditionnement d'air, de VMC, les pompes de relevage, les surpresseurs, les portes de garage sont correctement alimentés ;
- les luminaires, les minuteriers, les contrôles de présence, les interrupteurs et les prises de courant des parties communes fonctionnent correctement ;
- le fonctionnement du groupe de secours est opérationnel si on provoque une coupure ;
- les cellules photoélectriques extérieures et celles des horloges se déclenchent ;
- l'éclairage extérieur fonctionne.

Ces essais ne sont pas considérés comme un processus d'autocontrôle qui doit, lui, se faire au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

NB : ces fiches se substituent aux anciennes fiches COPREC, elles sont valables en France métropolitaine et dans les DOM - COM.

■ MODE D'EMPLOI

Le document se compose :

- **page 1 :** d'un rappel de l'objectif de ces essais et de la méthodologie proposée pour les réaliser ;
- **page 2 :** d'une fiche qui vous indique la méthodologie des essais à réaliser ;
- **page 3 :** d'une page à dupliquer en cas de nombreux essais à réaliser ;
- **page 4 :** d'une fiche d'enregistrement qui atteste des essais effectués.

■ ENREGISTREMENT

La fiche de contrôle est accompagnée d'un modèle de fiche d'enregistrement des essais (voir pages 3 et 4) qui doit être dupliqué autant que de besoin.

Les vérifications et essais concernés le sont dans les conditions normales d'utilisation, indépendamment des essais et vérifications effectués dans le cadre de la sécurité des personnes.

Les entreprises disposant de leur propre document interne peuvent l'utiliser à condition de respecter le contenu défini après.

Les essais sont à réaliser sur l'ensemble des installations. L'enregistrement de ces essais se fera en fonction des accords passés entre les acteurs du marché concerné.

■ PRÉREQUIS AUX ESSAIS ET PLANIFICATION

- Les armoires sont posées, raccordées et les circuits sont sous tension.
- Les appareillages sont posés et raccordés.
- Les schémas électriques sont présents dans les armoires de distribution.

■ LIEU DES ESSAIS

Ces essais sont réalisés sur le chantier.

ATTESTATION D'ESSAIS DE FONCTIONNEMENT INSTALLATION ÉLECTRIQUE DES SERVICES GÉNÉRAUX

1

DÉSIGNATION DES ÉQUIPEMENTS

- | | |
|--|--|
| ■ Tableau électrique des parties communes | ■ Éclairage de sécurité |
| ■ Prises de courant | ■ Ensemble des équipements (ascenseurs...) |
| ■ Interrupteurs, va-et-vient, détecteurs de présence | ■ ... |
| ■ Dispositifs d'éclairage (DCL) | |

2

APPAREILS DE MESURE

- | | |
|--------------|-------------------|
| ■ Multimètre | ■ Contrôle visuel |
|--------------|-------------------|

3

ÉCHANTILLONNAGE

Les contrôles devront porter sur l'ensemble des équipements.

4

DESCRIPTION DES ESSAIS

- 4.1 Tableau électrique :**
- mesurer la continuité électrique entre le tableau électrique et chaque point d'utilisation ;
 - vérifier le serrage des conducteurs ;
 - vérifier le repérage des circuits ;
 - tester le fonctionnement des disjoncteurs différentiels 30 mA ;
 - mesurer l'isolement entre phase/neutre, phase / terre, neutre / terre > 500 000 ohms ;
 - mesurer la continuité des conducteurs de protection et la valeur de la prise de terre et la section de 16 mm² à la barrette de coupure générale.
- 4.2 Contrôler le fonctionnement de toute l'installation sous tension PC, DCL, VMC, pompe à chaleur**
- 4.3 Mettre l'installation sous tension et vérifier la présence de la tension sur tous les circuits protégés par le poste livraison ou transformation**
- 4.4 Faire démarrer le groupe électrogène en manuel et en automatique et mettre progressivement en service les installations (si présent)**
- 4.5 Provoquer une coupure et vérifier le fonctionnement de l'éclairage de sécurité**
- 4.6 Vérifier le fonctionnement de l'éclairage du parc de stationnement couvert, des commandes et des PC, des IRVE**
- 4.7 Vérifier le fonctionnement des cellules photoélectriques, horloges, interrupteurs et minuteries de l'éclairage extérieur**
- 4.8 Vérifier la protection et la tension aux bornes d'alimentation des chaufferies, conditionnement d'air, ascenseurs, VMC, surpresseurs, portes et portails, pompes de relevage**
- 4.9 Vérifier le fonctionnement des détecteurs de présence (bonne portée, bon angle...)**

ATTESTATION D'ESSAIS DE FONCTIONNEMENT INSTALLATION ÉLECTRIQUE DES SERVICES GÉNÉRAUX

ENREGISTREMENT DES ESSAIS

ÉQUIPEMENTS	LOCALISATION	Réf. des ESSAIS	ESSAI SATISFAISANT	OBSERVATIONS

ATTESTATION DE RÉALISATION DES ESSAIS

Monsieur, madame : _____

De la société : _____

Responsable de l'exécution des essais et vérifications, mentionné ci-dessus, déclare que les renseignements portés sur le présent procès-verbal d'essais sont exacts et que les essais sont satisfaisants.

NB : le présent procès-verbal d'essais vise au bon fonctionnement des installations et ne constitue pas une attestation relative à la sécurité des personnes.

Date : le _____

Signature :

Cachet de l'entreprise :